



L'édito

Les pages étant faites pour être tournées, c'est avec plaisir que nous vous invitons à parcourir celles-ci, en espérant que vous y trouverez autant d'enthousiasme que nous en avons éprouvé en les rédigeant. L'ensemble de la commission communication a souhaité apporter un élan nouveau à cette publication qui reste un outil privilégié, ainsi que notre site internet "www.seglien.fr", pour faire vivre le lien qui unit tous les habitants de notre commune.

Nous avons donc décidé d'en renouveler tout d'abord la forme. Des pages plus dynamiques, obéissant à un code de couleur présent dans toute la mise en page afin de faciliter la lecture et le repérage des différentes rubriques.

Le rythme de parution ensuite, dont nous avons souhaité augmenter la fréquence. Nous nous sommes ainsi fixé le cap de trois éditions annuelles, en février, juin et octobre.

Mis à part ces légers changements de configuration, le fond demeure le même, le contenu reste avant tout le vôtre. Vous y trouverez toujours le reflet de la vie de Séglien, avec les informations majeures concernant la gestion, les projets, la réglementation.

Nous voulons également conforter la place qui vous est dédiée ainsi qu'à toutes les associations dont nous encourageons l'expression.

En espérant que cette nouvelle version répondra au plus près à vos attentes, nous accueillerons avec intérêt les avis que votre perception voudra bien nous livrer.

Très bonne lecture !

Marie-Christine ROUÉ
Membre de la commission

SOMMAIRE

Page 2 : **Le mot du Maire**

Vie communale
Page 3 à 7

Vie scolaire
Pages 8 et 9

Vie associative
Page 9 à 17

Vie locale
Page 17 à 21

Annonces et brèves
Pages 22 et 24

Le mot du Maire

On dit parfois, un peu vite, que les Français ne s'intéressent pas à la vie publique. En vous exprimant massivement lors des scrutins qui se sont déroulés les 23 et 30 mars 2014 (moyenne de 81% de votants sur les deux tours), vous nous avez témoigné de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie locale. Je tenais à le souligner.

À l'occasion de ces élections municipales, vous avez majoritairement voté pour l'équipe que je conduisais. Je voudrais à nouveau remercier les Ségliennaises et les Ségliennais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Je mesure l'ampleur de la tâche à accomplir et l'importance de mes devoirs vis-à-vis de la population.

Je serai, soyez en convaincu, le maire de tous les habitants. Je n'aurai de cesse que d'être digne de cette responsabilité importante.

Je souhaite donc poursuivre le travail accompli sur la base de notre programme, mettre mes compétences et toute ma détermination au service de notre commune. J'y apporterai mon style, ma manière de faire et ma personnalité.

Je serai guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information et le développement de la participation. C'est en ce sens que vous nous avez mandaté pour les six années à venir.

Je voudrais aussi remercier mes colistiers pour leur implication dans la campagne, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve. Chacun le sait, une campagne électorale est toujours un moment particulier qui ne peut être vécu que par une action collective.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier l'ensemble des personnes formant le nouveau

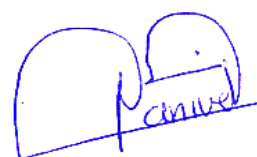
conseil municipal. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre. Je souhaite que nous fassions preuve d'esprit constructif et de sérénité.

Ensemble, avec le personnel communal, dont je salue la compétence, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité mieux à même de prendre en compte des besoins évolutifs et des attentes multiples.

L'équipe municipale, d'ores et déjà dans l'action, a conscience des situations difficiles que connaissent nombre de familles. C'est dans ces périodes que nous devons être, plus encore, aux côtés de nos concitoyens, et que nous devons améliorer les prises en charge ainsi que les démarches solidaires en direction de la population.

J'ai une forte pensée et reconnaissance non dissimulée à l'égard de tous les bénévoles de notre commune, membre d'une association ou non. Être bénévole signifie s'adonner à une activité choisie, non rémunérée, s'exerçant dans une structure non lucrative. Vouloir aider les autres et se sentir utile est le leitmotiv de toutes ces personnes qui s'impliquent aussi bien dans le sport, l'éducation, les loisirs, l'action sociale, l'humanitaire...

Grâce à vous toutes et tous, la commune et les associations locales gardent leur dynamisme et je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre générosité, votre engagement et votre disponibilité.



Laurent GANIVET

Vie communale

Le Maire et le conseil municipal



Assis de gauche à droite : Caroline Le Morzadec (2^e adjoint), Jean-Michel Leray (1^{er} adjoint), Daniel Darcel (3^e adjoint), Éliane Le Morzadec (4^e adjoint). Debout de gauche à droite : Daniel Le Rouzic (conseiller), Sandrine Pérès (conseiller), Alain le Fur (conseiller), Hervé Le Gall (conseiller), Laurent Ganivet (maire), Christian Le Danvic (conseiller), Gérard Pierre (conseiller), Patrick Pommé (conseiller), Maxime Oliviero (conseiller), Mikaël Broussot (conseiller), Jean Morvant (conseiller).

Comptes administratifs et budgets primitifs

Budget de la commune

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	419 604.27	547 590.80
Résultat de l'exercice	Excédent	127 986.53
Excédent antérieur à reporter		120 985.80
Résultat net à la clôture	Excédent	248 972.33

Investissement	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	154 113.92	203 262.60
Résultat de l'exercice	Excédent	49 148.68
Déficit antérieur à reporter	136 725.19	
Résultat net à la clôture	Déficit	- 87 576.51

Budget du lotissement

Investissement	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	106 180.96	145 278.34
Résultat de l'exercice	Excédent	39 097.38
Déficit antérieur à reporter	111 762.34	
Résultat net à la clôture	Déficit	- 72 664.96

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	145 278.34	114 100.69
Résultat de l'exercice	31 177.65	
Excédent antérieur à reporter		33 708.96
Résultat net à la clôture	Excédent	2 531.31

Budget photovoltaïque

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice		2 402.55
Résultat de l'exercice		2 402.55
Excédent antérieur à reporter		2 565.47
Résultat net à la clôture	Excédent	4 968.02

Investissement	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	0	0
Résultat de l'exercice		0

BUDGETS PRIMITIFS

Le budget primitif de la commune s'équilibre en sections de fonctionnement à 661 046.33€ et d'investissement à 850 258€ soit un total de 1 511 104.33€. Le budget primitif du lotissement Park Avalou s'équilibre en sections de fonctionnement à 128 712.27€ et d'investissement à 307 558.19€. Le budget primitif photovoltaïque s'équilibre en sections d'exploitation à 7 468.02€ et d'investissement à 20 663.29€, soit un total de **28 131.31€**.

Attributions des subventions

Entente sportive Ségliennaise	930€	Donneurs de sang	35€
Comité des fêtes	1 030€	Accueil et partage	164€
Comité de Locmaria	31€	FNATH	30€
Comité de Saint-Jean	31€	Office des sports de Guémené	10€/enf.
Comité de Saint-Germain	31€	Union départementale des sapeurs-pompiers	50€
Comité de Saint-Zénon	31€	Solidarité paysanne Morbihan	50€
Oratoire du Clandy	31€	ATES	50€
Club des loisirs	216€	Comité agricole	184,50€
Plijadur Ba'r Vro Pourlet	310€	Cinéma Roch	100€
AFN	120€	Ar Vinojenn Sklaër	30€
Diane Ségliennaise	160€	Mucoviscidose	20€
Séglien culture et loisirs	150€	Réseau des Korrigans	515.90€
Challenge du Roi Morvan	Une coupe	Piégeurs de ragondins/frais de déplacement	50€

Aménagement du bourg de Séglien

Première tranche de travaux

- L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques est réalisé.
- Les raccordements sont prévus à partir du **13 juin 2014**.
- La mise en place de l'éclairage public devrait être réalisée totalement pour **fin juin**.
- Le raccordement du réseau des eaux pluviales est terminé dans le cadre du périmètre des travaux d'aménagement du bourg.

Deuxième tranche de travaux

- La 2ème tranche devrait reprendre à la fin du 3ème trimestre de l'année 2014.
- La physionomie du bourg va changer entre autres :
 - avec l'installation de 2 abris bus en conformité avec le règlement départemental des transports routiers.
 - avec une nouvelle signalisation, un nouveau règlement de la vitesse autorisée dans le bourg.

LES PLANS DEFINITIFS seront affichés et consultables en mairie à partir du 1^{er} juillet, les mardis, jeudis et samedis matins de 10h à 12h

Travaux de voirie

Durant cet hiver 2013 / 2014 la Bretagne a beaucoup souffert du mauvais temps et des intempéries.

La commune de **Séglien** a eu elle aussi son lot de dégradations en plusieurs endroits, en particulier sur les lieux de **Roscaday** et de **Locouviern**. Nous avons dû, dans l'urgence, procéder à la réparation des chaussées gravement endommagées et particulièrement dangereuses.

D'après les devis demandés auprès de l'entreprise de T.P. le montant des travaux s'élève à 7 446€.

Afin de solliciter une aide de l'État (situation de catastrophe naturelle) nous avons constitué un dossier de demande de subvention exceptionnelle au titre du **Fond de Solidarité en faveur des Collectivités Territoriales** pour la réparation des dégâts causés par les calamités publiques. Notre dossier est en cours d'instruction à la Préfecture.

Les travaux de remise en état à proximité de Roscaday ont été effectués, la route a été consolidée et le fossé agrandi pour une meilleure évacuation des eaux de pluie.



Avant réparation



Après réparation

Enquête publique

Le « Réseau de Transport d'Électricité (R.T.E) ouvre une « enquête publique.

Une enquête publique aura lieu du 10 juin au 11 juillet à la mairie de Séglien.

Cette enquête concerne la pose d'une ligne souterraine de 225.000 volts entre Calan et Plaine Haute en passant par Mur de Bretagne afin de renforcer le réseau électrique de la zone. Une permanence se tiendra à votre disposition à la mairie de Séglien le **jeudi 3 juillet 2014** afin de répondre aux questions éventuelles concernant ces travaux.



Débroussaillage



Samedi 31 mai, une douzaine de bénévoles s'est retrouvée avec détermination et matériel (parfois récalcitrant) pour s'attaquer à la végétation qui envahit nos chemins dès que le beau

temps nous permet d'en profiter.

La pause déjeuner au restaurant "Les Trois marchands" a permis de reconstituer les réserves d'énergie et fut, à ce titre, très appréciée.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre d'Action Sociale se compose de 9 membres. Il est présidé par le Maire, Laurent Ganivet. Les membres élus sont Jean-Michel Leray, Caroline Le Morzadec, Éliane Le Morzadec, Hervé Le Gall. Les membres nommés sont Sylvia Le Bail, Josiane Le Mestre, Marion Quidelleur, Marie-Christine Roué.

Le CCAS a pour rôle d'accompagner toute personne rencontrant des difficultés sociales, matérielles ou de santé, ainsi que les personnes de plus de 60 ans.

Il les aide à constituer les dossiers d'aide ménagère, ou dans leurs démarches auprès du conseil général (APA, aide sociale...), de la maison départementale de l'autonomie (AAH...) et dans la mise en place de la présence verte (téléassistance), etc.

Contactez la mairie le lundi et le mardi au **02 97 28 00 66**.

Coordonnées pratiques :

Livraison de repas : le SIVOM de Guéméné/Scorff : **02 97 51 20 23**

Assistante sociale : centre medico social de Pontivy : **02 97 25 05 24**

Le repas du CCAS aura lieu le 5 octobre 2014.

SADI de Cléguérec : **02 97 39 08 41**

(Service d'Aide à Domicile Intercommunal)



Le SADI organise régulièrement des animations pour les personnes âgées. Dernièrement, a eu lieu une sortie au pays de Guerlédan. Inscriptions et renseignements dans les mairies.

T.A.D (Transport À la Demande)

Vous habitez la commune de Séglien et rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Vous ne possédez pas de permis ?

Sur réservation et selon une grille horaire, le TAD vient vous chercher à domicile, les samedis et mercredis, et vous dépose au lieu de votre choix : La Plaine ou la gare SNCF à Pontivy, le pôle hospitalier Kerio à Noyal-Pontivy, le centre bourg de Cléguérec. Réservez votre voyage, au plus tard à 17h la veille de votre départ au **02 97 01 22 28** : indiquez l'adresse à laquelle vous

souhaitez être pris en charge, l'heure, le nombre de passagers et votre destination. Le jour de votre départ, le véhicule se présentera à l'heure à l'adresse indiquée : achetez votre titre de transport (aller simple ou aller-retour) auprès du conducteur ou présentez votre titre de transport en cours de validité. Pour le retour, prévoyez d'être à l'arrêt 5 min avant l'heure. Le TAD vous reconduit au lieu de départ.

Renseignements en mairie.



La Carte MORBIHAN TOURISME

Elle sera votre meilleure alliée pour visiter les sites de loisirs et culturels du département et pratiquer de nombreuses activités. Elle est un concentré de « p'tits plaisirs », gratuite et exclusivement réservée aux résidents morbihannais. Elle vous permettra de profiter de nombreux avantages, réductions, bons plans... lors de vos prochaines visites ou activités.

Comment vous procurer cette carte :

- 1-Connectez-vous sur www.destination-morbihan.com
- 2- Remplissez le formulaire
- 3- Recevez votre carte à votre domicile sous 15 jours
- 4- Profitez des avantages de la carte

Les Temps d'Activités Périscolaires

L'idée de réorganiser les rythmes scolaires des petits français découle de 2 principaux constats : de plus en plus d'enfants en situation de « décrochage scolaire » et des élèves fatigués. On nous répète depuis longtemps que la journée de l'écolier français est l'une des plus longues en Europe : 6 heures d'apprentissages scolaires par jour. Des études ont montré que les capacités d'attention, et donc d'apprentissage, sont meilleures le matin.

C'est pourquoi, nos ministres de l'Éducation Nationale (Monsieur Peillon, puis Monsieur Hamon) ont initié la réforme des rythmes scolaires. Quant à l'organisation, ils ont laissé la liberté à chaque municipalité d'échafauder son scénario, de le mettre en place et de financer les temps hors-classe (TAP : Temps d'Activités Périscolaires sous responsabilité de la commune) induits par ce nouvel emploi du temps. Raccourcir la journée de l'écolier français pour qu'il apprenne mieux, et proposer des temps de découverte culturelle, sportive et pratique, qui doivent rester des moments de détente : voilà les 2 lignes directrices.

À Séglien, les TAP ne seront pas payants pour les familles et la municipalité s'engage à proposer une prise en charge des enfants, sécurisée et de qualité, lors des TAP.

L'école de Séglien fonctionnant déjà en réseau avec Silfiac et Saint-Aignan, le comité de pilotage constitué d'élus, de représentants de parents d'élèves et d'enseignants des 3 communes, avait déjà bien travaillé sur le sujet (emplois du temps des 3 communes réalisés de manière à mutualiser les moyens humains) et envisagé l'emploi d'un coordonnateur/animateur pour gérer les

temps dits TAP. Cette embauche est en cours de finalisation actuellement.

L'emploi du temps pour Séglien est le suivant :

Lundi : classe de 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 15h30 - **TAP de 15h30 à 16h30**

Mardi : classe de 8h45 à 11h45 - **TAP de 13h30 à 14h30** - classe de 14h30 à 16h30

Mercredi : classe de 8h45 à 11h45

Jeudi : classe de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30

Vendredi : classe de 8h45 à 11h45 puis de 13h30 à 15h30 - **TAP de 15h30 à 16h30**

Les parents des écoliers de Séglien, lors d'un sondage réalisé au début de la réflexion du comité de pilotage, avaient opté majoritairement pour que la matinée d'école supplémentaire ait lieu le mercredi. La municipalité entend bien que cette réforme des rythmes scolaires peut engendrer des soucis d'organisation pour les familles, notamment pour récupérer les enfants le mercredi midi. C'est pourquoi, elle prévoit la mise en place d'un temps de garderie et étudie la possibilité d'organiser un transport direct vers le centre de loisirs de Guémené-sur-Scorff.

Nous ferons notre possible pour que cette réforme améliore les temps scolaire et périscolaire de vos enfants, tout en ne pénalisant pas l'organisation de chaque famille. Parents, cette nouvelle organisation doit se faire avec vous : nous restons à l'écoute des problèmes que vous rencontrez face à ces changements, et mettrons tout en œuvre pour vous aider à les résoudre.

Caroline Le Morzadec.

La vie de l'école en 2013-2014

Grâce à la participation des personnes et organismes qui entourent l'école, cette année scolaire a de nouveau pu être riche en projets. En voici quelques uns qui ont ponctué l'année.

Les élèves de maternelle ont fabriqué du beurre lors d'une journée consacrée au lait. Début février, ils se sont rendus au P'tit bal Breton à Cléguérec. Les élèves de CP-CE1 sont allés à Lizio visiter l'insectarium et le musée du poète ferrailleur. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont passé 5 jours près de Blois pour une classe découverte sur le thème de la Renaissance.

Tous les élèves s'étaient rendus, en début d'année, à Mellionec pour découvrir les sculptures monumentales de l'exposition de Kizellan. Pour Noël, ils se sont rendus au Domaine de Trévarez. Comme tous les ans, les projets du réseau d'écoles ont été reconduits, les élèves ont pu, entre autres, participer au prix littéraire des Incorruptibles, ainsi qu'à la chorale.

L'année scolaire se terminant, rendez-vous en septembre, pour de nouvelles aventures !

Clotilde,
directrice de l'école « Arc en Ciel ».

Vie associative

Amicale laïque

Cette année a été marquée par un renouvellement du bureau à deux reprises : dans un premier temps, en septembre 2013 lors de l'assemblée générale de l'Amicale, puis une deuxième fois en avril dernier, lors de l'assemblée générale extraordinaire organisée pour renouveler les membres du bureau à la suite du départ de la présidente.

En ce qui concerne les sorties de l'année, nous pouvons évoquer entre autres, celle de la classe de CE2/CM1/CM2, avec la directrice Mme Gager, dont les élèves ont découvert Chailles et visité quelques Châteaux de la Loire pendant une semaine. La classe des CP/CE1, avec Mme Serrain, est allée à Lizio, au musée du poète ferrailleur et à l'insectarium. Quant aux grandes, moyennes et petites sections, avec leur institutrice Mme Leverier, elles ont visité la ferme pédagogique de Buléon, où ils ont découvert la fabrication du beurre et le cheminement du lait, ce qui a conclu une année sur un travail effectué autour de ce projet pour cette classe.

Le bilan de l'année qui sera présenté lors de l'assemblée générale en juin est

plutôt positif.

Les divers événements de l'année : La soirée " paëlla disco " du 19 octobre 2013 et le bourguignon/tombola du 22 mars 2014 furent un franc succès et financeront les sorties pédagogiques de l'année 2014/2015.

Nous tenons à remercier les efforts combinés de tous : les parents, l'équipe pédagogique, les généreux partenaires lors des événements organisés ou lors des sorties, ainsi que tous les participants qui permettent de faire vivre notre belle école communale " Arc en Ciel ", c'est pour cela que nous espérons encore vous compter parmi nous lors des prochaines manifestations qui seront organisées au cours de l'année scolaire prochaine.

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous les enfants et à bientôt...

Le bureau de l'amicale laïque

Présidente	Vanessa Le Puil
Vice-présidente	Delphine Le Coguic
Trésorière	Helen Clift
Trésorière-adjte	Nathalie Christien
Secrétaire	Alexandra Lafond
Secrétaire-adjte	Anne-Laure Le Floch

U.N.C / A.F.N

Le rôle de l'U.N.C (Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord) au niveau de la commune.

Pour le compte de l'U.N.C nous assumons au niveau communal :

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre en déposant une gerbe et en présentant les drapeaux au monument aux morts.

Nos deux porte-drapeaux sont : René Le Calvé et Jean Le Boulch.

Nous sommes, à ce jour treize personnes à avoir payé notre cotisation annuelle pour les anciens combattants de France.

Adresse de l'U.N.C de Séglien :

Gaston Le Fur
19 rue Yves le Calvé
56160 Séglien

Composition du bureau de l'U.N.C de Séglien depuis 2008 :

Président : Gaston Le Fur
tel : 02 97 28 00 89

Secrétaire : Joseph Perron

Trésorier : Armel Le Gallo



Après la cérémonie, les membres de l'U.N.C accompagnés de leurs épouses, se sont réunis autour d'un repas chez Rémi Darcel à Pont a Houarn.

Nous recherchons des documents (photos, cartes postales, livrets militaires, etc....) ou des objets concernant la première guerre mondiale.

Nous souhaitons par la suite monter une exposition sur les poilus de Séglien, et

plus généralement du Pays Pourlet.

Si vous possédez de telles archives et si vous voulez vous impliquer à nos cotés pour organiser ce collectage merci de contacter la mairie, Hervé Le Gall ou Fabienne Le Baron.

« Plijadur Ba'r Vro Pourlet »

Pendant les fêtes de fin d'année, les enfants de l'association « Plijadur Ba'r Vro Pourlet » ont fait une animation de danse bretonne à la maison de retraite de Gouarec. Ils étaient accompagnés des enfants du cercle celtique de Rostrenen. Pendant près d'une heure, ils ont dansé séparément, dans un premier temps, puis ensemble. L'après-midi s'est achevé par un goûter de Noël pris en commun avec les résidents.



Les deux groupes de danseurs réunis. À gauche, les jeunes de Séglien, en costume du pays Pourlet, et à droite, les enfants de Rostrenen, en costume fisel)

Au mois de Février, la soirée rencontre autour de la danse bretonne avec nos homologues de Koroll ar Sorn et Danserien En Ignel, à la salle polyvalente, a rassemblé environ quatre-vingts amateurs, de tous âges.



Le samedi 1^{er} Mars à Silfiac, danseurs débutants et confirmés se sont retrouvés à une trentaine, pour s'initier ou se perfectionner, à la danse Kost ar c'hoat sous la conduite de pratiquants émérites, avant de se retrouver pour un fest-noz. Ils ont été rejoints par quelque 150 danseurs qui, entraînés par les musiciens Jouve/Goas, Kelt Ha Breizh, Saar ha skorv, Le Baron/Le Corre, les frères Guilloux/Le Boudec, n'ont pas boudé leur plaisir et sont entrés dans la ronde.

Ce fut aussi le moment, pour le jury, de départager les danseuses et danseurs inscrits au concours.



Le palmarès :

Moins de 12 ans :

1. Flavie Ganivet, 2. Emma Dacquay et Jeanne Christien, 3. Gaëtan Dacquay.

12-35 ans :

1. Jonathan Le Guennec, 2. Noyale Lebevre, 3. Éline Le Ponner.

Plus de 35 ans :

1. Martine Lagabrielle, 2. Michel Guillerme.

Concours des communes :

1. Pontivy, 2. Cléguérec, 3. Séglien et Silfiac

Nous serons partenaires de l'association Échanges culturels pour l'organisation du festival « Arz Pobl » du 11 au 16 Juillet prochain.

Nous vous donnons donc rendez-vous le **Vendredi 11 Juillet à partir de 19h à la salle polyvalente de Séglien** pour une soirée crêpes qui sera animée par un groupe de danseurs finlandais, originaires de la ville de Joensuu en Carelie du nord, une ville de 74 000 habitants. Des musiciens et chanteurs locaux compléteront le plateau.

Et durant l'été, nous serons encore présents cette année, dans les différents pardons de la région.

La reprise des cours est prévue le dernier mardi du mois de septembre.

Contacts : Fabienne LE BARON
Coët An Fao SEGLIEN
02 / 97 / 28 / 03 / 82

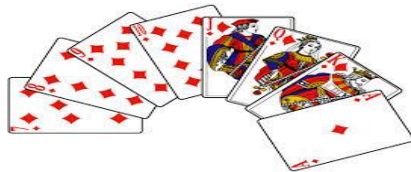
@ : lebaron.fabienne@orange.fr

« Club des loisirs »



Photo Ouest France

Nous avons toujours les mêmes activités, jeux de cartes les **1^{ers} mercredis de chaque mois.**



Le repas du **12 janvier avec la galette des rois**, une ambiance très conviviale, nous avons passé un agréable après-midi.

Le **16 mars il y avait le 1^{er} fest-dei** de l'année, une assez bonne participation. Le 16 avril nous avons un autre repas et nous étions très satisfaits de nous retrouver.

Il y aura un autre fest-dei le 15 juin.
Une sortie est programmée pour le jeudi

26 juin à Saint-Goazec au domaine de Trévarez le matin, l'après-midi après le déjeuner, une croisière sur l'Aulne sur le canal de Nantes à Brest. ***L'assemblée générale aura lieu le 21 mai.*** S'il y a des personnes qui désirent rentrer dans l'association, la porte est ouverte, il suffit simplement de nous contacter.

Madame Marie CHRISTIEN
Pourvelin
56160 Séglien
02 97 28 00 91
marie.christien@orange.fr

« La Diane Ségliannaise »

Samedi 26 avril la société de chasse « La Diane Ségliannaise » a réuni ses apporteurs de terres autour d'un repas à la salle polyvalente de Séglien.

Mais qui sont-ils ? Ce sont tous les propriétaires de terre, sur lesquels nous sommes autorisés à chasser. Sans ce droit de chasse nous ne pourrions pas exercer notre passion et la société de chasse n'existerait pas. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Ce repas est l'occasion de se serrer la main, de parler ensemble et consolider les liens qui se sont peut-être effilochés au fil du temps.

Tout le monde se retrouve ainsi autour d'une bonne table dans une ambiance conviviale.

Quels sont les rôles de la chasse ?

Les missions principales sont de réguler la population de la faune sauvage, réduire le nombre d'animaux nuisibles (renards, corbeaux, pies, fouines...) éradiquer les espèces invasives (ragondins, visons d'Amérique...) qui envahissent des niches écologiques au détriment des espèces autochtones.

La chasse réduit ainsi les dégâts causés aux cultures et plantations.

Elle joue aussi un rôle sanitaire. Certains animaux sont porteurs de maladies graves transmissibles aux troupeaux, animaux domestiques mais aussi à l'homme. La surpopulation d'une espèce augmente les risques de diffusion des

Elle participe également à la protection de la nature. Les chasseurs sont chargés de surveiller, recenser les espèces fragiles. Pour exemple, le lièvre fait l'objet d'une attention toute particulière. Des quotas de prélèvement nous sont imposés et le repeuplement d'une espèce peut être une solution envisagée.

Le piégeage est une variante de la chasse à tir. Il ne concerne que les espèces déclarées " nuisibles " par arrêté préfectoral et ne peut être pratiqué que par des personnes ayant reçu une formation et dûment agréées. Il est autorisé toute l'année. Pour l'exercer il faut également l'autorisation des apporteurs de terres et des propriétaires. À Séglien deux personnes sont agréées " piégeur " et le coût de leur formation est à la charge de la société de chasse. Pour information, la chambre d'agriculture du Morbihan organise tous les ans une campagne de piégeage, à caractère obligatoire, concernant le ragondin.

Les chasseurs ne sont pas les seuls à jouir de la nature. Les promeneurs, randonneurs sont appelés à nous croiser sur les chemins. Nous ne voulons en aucun cas nuire à leur activité qui vaut largement la nôtre. Nous pouvons vivre en parfaite harmonie. N'ayez pas peur, faites-vous signaler. Nous vous respectons et nous espérons la réciprocité.



La Diane Ségliannaise



« E-S Séglien »

Nous avons terminé la saison le dimanche 18 mai, cela fut long avec 3 mois de trêve. L'équipe **A** a réalisé une bonne poule retour et se classe en **7^{ème} place**.

L'équipe **B** a fini à la **9^{ème} place**.

Le samedi 31 mai a eu lieu l'assemblée générale et une sortie à Plumelin le 14 juin.

Pour ce qui est de l'année prochaine, une incertitude plane sur le devenir du club, car beaucoup de joueurs arrêtent ou vont jouer ailleurs. Pour conserver deux équipes à Séglien, il faut environ 30 à 35 joueurs.

J'ai passé 3 ans comme président et de voir le club finir comme cela me désole !! Alors, si vous connaissez des joueurs et pour que le club de Séglien ne meure pas, c'est maintenant qu'il faut vous manifester.

Sans club de foot une commune ne vit pas

Mikaël Broussot



Info de dernière minute

Suite à l'AG du club : Serge SYLVESTRE est le nouveau président.

Ismaël KERAMBRUN est secrétaire. Stephen BOUFFAUT et Jérôme QUINDO sont trésoriers.



Équipe « A »

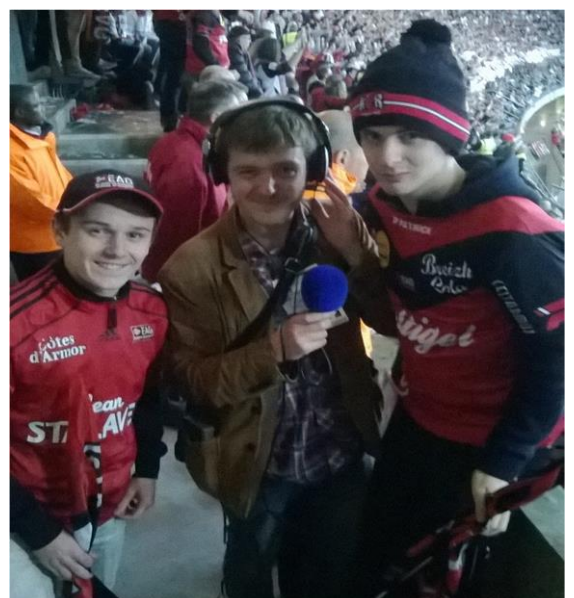


Équipe « B »

Des supporters motivés !!!

Maëlan et Tudal Le Cunff, fervents supporters ségliennais de "L'En Avant Guingamp", ont assisté à la finale de la coupe de France à Paris le 3 Mai dernier. Ils entourent le reporter de Radio Breizh Izel.

Les clubs de l'Ouest ont des publics fidèles. En Ligue 1, l'En Avant Guingamp remporte le titre du taux de fréquentation des tribunes devant le FC Nantes. Les deux promus devancent les mastodontes Lyon et le PSG.



Journée Tiers Monde à Séglien



Photo Ouest France

Le 29 Mars, comme chaque année la paroisse a organisé un repas solidaire à l'école Saint-Joseph.

Il consiste en un repas de crêpes dont le bénéfice est attribué à des œuvres caritatives (Secours Catholique, Les Petits Frères des Pauvres, Mission du Père Beller à Haïti...) en France et à l'étranger. Cette année encore il y avait foule, beaucoup de bénévoles pour l'organisation, et un bon groupe de crêpières qui n'a pas chômé.

Les Pardons

Notre-Dame de Lorette

Le Pardon de Notre-Dame de Lorette aura lieu le 13 juillet 2014.

La messe commence à 11h suivie d'une procession avec des personnes en costume traditionnel du Pays Pourlet. Un repas est ensuite servi à la salle polyvalente.



Photo François Marié

Saint-Germain

Le samedi 12 avril 2014 tous les bénévoles du quartier de St Germain étaient invités pour partager un repas à Kernasclédén.

Pour le prochain pardon, il n'y aura qu'une messe, l'équipe de bénévoles actuelle (vingt personnes) est à bout de souffle.

Nous sommes donc demandeurs de personnes libres et motivées pour aider à l'organisation et au service des repas lors du pardon.

Toute personne intéressée par la présidence et la remise en service du pardon peut me contacter.

Mikaël Broussot



Saint-Jean

Solitaire, la chapelle de Saint Jean se dissimule dans un bois de châtaigniers.

Elle date du XV^e siècle et possède treize statues.

Le pardon aura lieu le 6 juillet 2014.

La messe est à 11 heures suivie d'un repas champêtre, l'après-midi jeu de boules ...

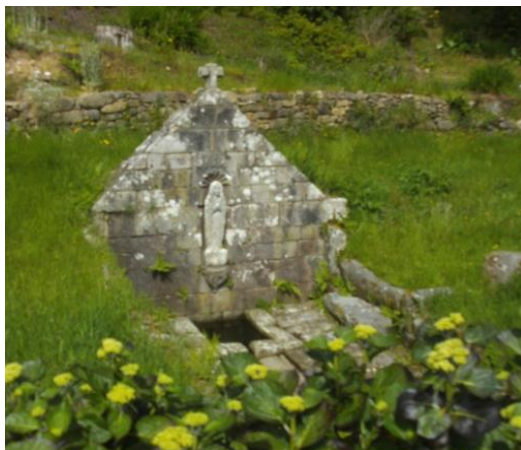
Crêpes en soirée.



Locmaria

La chapelle de Locmaria, inscrite au titre des monuments historiques depuis 1927, est un exemple typique du gothique flamboyant breton.

Sa situation à l'orée et sur le circuit de randonnée du bois de Coët an Fao, lui offre, ainsi qu'à sa fontaine de dévotion datée de 1695, un écrin à la mesure de son caractère, que les bénévoles du comité s'emploient, sans ménager leurs efforts, à mettre encore davantage en valeur.



Le pardon se déroule traditionnellement le deuxième dimanche de septembre.

À l'issue de la célébration, le repas de crêpes attire toujours de nombreux convives. L'après-midi donne lieu à un concours de boules bretonnes. Le comité collecte ainsi des fonds pour la restauration de l'édifice. L'an passé, il a permis de mettre en place un nouvel abat-son sur le clocher.

Depuis 2010, la chapelle accueille, durant l'été, les œuvres d'artistes contemporains dans le cadre des expositions de l'Art dans les Chapelles.

Les occasions sont donc multiples de souhaiter la bienvenue à nos visiteurs.

Marie Christine ROUÉ
Vice-présidente du comité



Vie locale

L'Art dans les Chapelles



Photo ouest France

La commune participe depuis 4 ans à l'animation estivale "L'Art dans les Chapelles". Cette année, Locmaria exposera les œuvres du sculpteur Aurélien Maillard.

L'artiste était reçu, vendredi 16 mai par le Maire, Laurent Ganivet, et présenté aux invités par Bernard Delhaye, président de l'association "L'Art dans les Chapelles".

Cette année, les deux guides chargées d'accueillir les visiteurs sont Sylvie Talhouët et Manon Bihöës.



Photo ouest France

Les Ségliennais voyagent

Lors de l'été 2013 à l'initiative de Serge Le Mestre de Cléguérec et encouragés par Pierre Le Bigot, Yoann Le Morzadec, Jean-Luc Le Seyec, Bertrand Rouillé et Christian Bouffaut sont partis, employés par la caravane du tour de France. Les uns conduisaient un camping-car ou un camion et les autres installaient les barrières de protection.

Cela leur a permis de visiter la Corse et pas mal de beaux sites en France au gré des étapes du tour. Ils nous sont revenus fatigués mais contents de leur périple.

Ces fous de vélos de course comme tout Breton qui se respecte ont su joindre l'utile à l'agréable.

Merci messieurs d'avoir fait connaître lors de votre tour de France la commune de Séglien et toutes nos félicitations pour ce challenge réussi !!!



Bertrand Rouillé



Christian Bouffaut



Jean-Luc Le Seyec

Fatigués mais bronzés et heureux de l'avoir fait !!!

Les Ségliennais à la Cavalcade

Saint-Exupéry enchantera encore les futures générations grâce aux bénévoles qui ont construit ce superbe char à la mémoire de son conte : « Le Petit Prince ».



Qui n'a pas rêvé d'embarquer pour Cythère ?

Surtout avec un équipage comme celui-là, même s'il n'ira pas plus loin que Guéméné-sur-Scorff.

Les Reines de la Cavalcade : Audrey Darcel (de Séglien), Romane Bellec (de Lignol) et Hortense Le Fur (de Séglien)



Après "Le train sifflera 3 fois", "Les roues de feu", "Retour vers le futur", voici "Retour vers le passé", grâce au : « STANG EXPRESS »

Hommage au football américain.
Bravo à tous(tes) pour votre participation !



Séglien en selle



Mathilde GOUDE est "3^{ème} club élite" : il s'agit du plus haut niveau des clubs. De plus, elle s'est qualifiée sur sa première course d'endurance équestre, sur "20 kms épreuve jeunes chevaux".

Quant à Servane LE FUR, elle a été sacrée championne du Morbihan au saut d'obstacles, en club 3.

Vincent BOSCHER a déjà obtenu plusieurs classements 3. Mais, les plus jeunes ne sont pas en reste ! En effet, Gwenn-Ann MORÉAC et Camille PARISSET pratiquent aussi l'équitation, dont la seconde en compétition. Félicitations aux cavaliers et cavalières de Séglien !

Noces de Platine

Ils se sont dit « Oui » voilà soixante-dix ans !

Ce samedi 31 mai, accompagnés par un beau soleil ainsi que par leurs proches, Adolphine et Marcel RUYET se sont vu remettre un certificat honorifique par le Maire pour célébrer leurs noces de platine.

Toutes nos félicitations ainsi que tous nos vœux.



“ Soixante-dix ans de mariage, c'est exceptionnel ”, constatait le Maire, Laurent Ganivet, en accueillant les jubilaires à la mairie. **“ L'événement mérite d'être honoré ”**.

Photo et article « Ouest-France »

Marcel est né en mai 1923 à Langoëlan ; Adolphine, en décembre 1925 à Lescouët-Gouarec (Côtes-d'Armor). Ils se sont mariés le 28 mai 1944 à Séglien, et s'installent agriculteurs dans la commune. En 1960, ils émigrent à Poissy, où ils sont employés à la ville. À la retraite, en 1986, tous deux retrouvent Séglien, au village de Manéguégan.

Deux fils, Gérard et Joël, sont venus agrandir la famille, rejoints aujourd'hui par cinq petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Marcel et Adolphine participent tous deux aux activités du club des retraités.

Hommage

Monsieur Joseph LE BOTLAN

C'était il y a 70 ans.

Pendant que les alliés débarquaient le 6 juin 1944 et tentaient de percer les lignes ennemies, la résistance s'organisait.

Joseph LE BOTLAN, débitant à Séglien, prétend, à un homme de passage, le 17 juin 1944, être l'un des chefs du Parti Communiste. Le lendemain, cet homme revient en uniforme allemand avec des soldats et des miliciens du Bezen Perrot. Joseph LE BOTLAN est frappé, sa femme panique et lâche deux noms.

Ces hommes sont arrêtés ainsi que Joseph LE BOTLAN, et emmenés à l'école Sainte-Anne à Guémené-sur-Scorff. Les deux sont déportés et ne reviendront pas. Joseph LE BOTLAN est torturé. Le 2 juillet 1944, il est embarqué à bord d'un camion allemand en direction de Pontivy. Emmené dans la forêt de Lorge où le milicien autonomiste Georges TILLY (jugé et fusillé

après la Libération) l'exécute. Il est inhumé sur place et déclaré disparu. Son corps est retrouvé le 26 décembre 1947. Son nom LE BOTLAN figure sur le monument des fusillés de L'Hermitage-Lorge.

Source : (Origine 18/11/2001 et 13/05/2002 Loïc PINÇON-DESAIZE) - 09/03/2011 Yves le BRIQUER - 08/12/2013 Jimmy TUAL - Roger LEROUX, Le Morbihan en guerre 1939-1945, Éditions Régionales de l'Ouest, 1997, page 508
<http://cerp22.free.fr/Lieuxdememoire22>



Monsieur Raymond GUÉGAN



Raymond GUÉGAN a tiré sa révérence brutalement durant le mois de mai, laissant ses proches et les Ségliennais avec leur chagrin. Tout le monde le connaissait à Séglien où il s'était fait beaucoup d'amis. Sa discrétion était particulièrement appréciée. Raymond a presque toujours vécu à Séglien. D'abord forgeron-maréchal-ferrant, il s'est reconverti plus tard dans la motoculture. Il a ouvert son entreprise en 1954, et il a toujours maintenu son activité à flot dans les meilleures conditions.

Des générations de Ségliennais et des communes environnantes se sont succédées dans son entreprise "STILH", où il vendait ou réparait avec passion et beaucoup de savoir-faire du matériel de motoculture. Quand a sonné l'heure de la retraite, il a passé le flambeau à son fils Yves, qui lui aussi est un passionné, à l'image de son père.

Depuis qu'il avait cessé son activité, il aimait déambuler dans le bourg et la campagne, toujours avec un petit mot pour les personnes croisées en chemin. Chacun d'entre nous se souviendra de lui.

Il peut reposer tranquillement, son fils pérennise l'entreprise familiale qui était sa fierté depuis 19 ans déjà.

Solidarités locales en Centre Bretagne, juin 2014

L'exemple des GFA (groupement foncier agricole) en Agriculture.

Le développement local demeure un sujet d'actualité, l'exode rural n'est plus celui des années 60 et 70, cependant la population agricole diminue et vieillit.

Nombre de jeunes diplômés, titulaires du droit d'exploiter, ayant acquis par de nombreux stages en entreprise, les compétences et le savoir faire nécessaire, ne peuvent cependant réaliser leur projet faute de pouvoir disposer de terres disponibles ; ils attendent souvent des années avant de pouvoir s'installer quand ils y arrivent.

Les propriétaires, proches de l'âge de la retraite, hésitent à vendre ou à louer leurs biens, pour raison de non-solvabilité à ces jeunes contraints d'acheter à la fois la terre et le capital nécessaire à sa mise en valeur.

La SAFER peut être opérationnelle dans tous ces cas de reprise de petites surfaces. Car seuls, démunis face à l'urgence de pouvoir disposer des fonds nécessaires, ces jeunes finissent par lâcher prise et abandonner ces projets pour lesquels ils ont investi beaucoup de temps, de mois et d'années.

Sans soutien extérieur, sans amis disposés à leur faire confiance, seuls face aux institutions, ils peuvent se former, réaliser des plans de création d'entreprise, disposer de l'aide d'un conseiller d'exploitation de la Chambre d'Agriculture, obtenir l'aval du CDOA (Comité Départemental d'Orientation Agricole).

Mais les banques ne prêtent souvent que pour les seuls investissements nécessaires à la production, et peu pour le foncier.

Y a-t-il d'autres solutions ?

Cette année, après cinq années de formation et de stages pratiques chez des éleveurs de bovins, de chèvres, le suivi des troupeaux, et la conduite des matériels, une jeune femme, attributaire préférentielle sur une petite ferme de 25 ha, au Pont de l'Angle en Lanvaudan, a réussi, grâce au concours de 140 souscripteurs à capitaliser les 78000 euros nécessaires pour créer son GFA « Les enfants de la terre » dans des conditions qui doivent lui permettre de gagner sa vie, et d'élever ses enfants.

Beaucoup d'autres candidats à l'installation aimeraient ce statut ; il nous appartient, à tous, individuellement et collectivement, de réfléchir à cette possibilité de souscrire des parts à partir de 100 Euros, par exemple, pour faire naître de nouveaux espoirs dans nos campagnes.

Un certain nombre exploite sans aides sur des plus petites surfaces ; mais ils se heurtent à un statut qui pour l'instant n'a pas l'aval de nos institutions, nous devons y être sensibles. Sur le plan juridique tout est à réinventer, pour que vivent nos campagnes dans les années qui viennent.

Des souscripteurs ségliennais

Brèves

**Pendant l'été, les horaires de la mairie sont modifiés :
Du 21 juillet au 1^{er} août, accueil du public de 9h à 12h30.**

RANDO POURLETH :

Cette année la randonnée aura lieu le jeudi 7 août. Elle nous mènera vers le quartier de Locmaria avec la découverte de la chapelle puis nous rejoindrons Pont-Samouel en passant par Mangoirec avant de rejoindre Treuzar et la vallée de la Sarre.

Le rendez-vous est à 14h place de l'Église.

Cet été 2014, sur la route de Guémené-sur-Scorff, un nouveau rendez-vous pour vous détendre, vous amuser et vous restaurer à Séglien !

« Le Repère » vous proposera son mini-golf à 18 trous, ses quads électriques et ses savoureuses pizzas déjà appréciées par les Ségliennais.

Parc de loisirs à la sortie de Séglien, route de Guémené près de l'étang.

BREIZH BOCAGE :

L'animation proposée à Séglien le 28 juillet, par Pontivy Communauté, aura pour thème « le bocage d'hier et d'aujourd'hui ».

Renseignements en Mairie.

La zone de Pont a Houarn a été classée « Zone spéciale de conservation » par arrêté du 17 février 2014.

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 rivière Scorff, forêt de Pont-Calleck, rivière Sarre » (zone spéciale de conservation FR 5300026) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/175 000.

Une nouvelle association a vu le jour à Séglien. Baptisée « **La Citerne** », il s'agit d'une association de solidarité internationale et locale en Centre Bretagne.

Renseignements auprès d'Édouard MORVAN – edouard.morvan@wanadoo.fr

Une association de défense des consommateurs à votre écoute

L'association locale UFC-Que Choisir du Morbihan a été créée en 1978. Elle est présente dans les communes suivantes: Lorient, Vannes, Pontivy, Plouay, Ploërmel, Locminé, Grand Champ, Marzan et Belle Ile.

Composée exclusivement de bénévoles et indépendante des pouvoirs économiques, elle assure plusieurs missions:

- Accueillir les consommateurs, les renseigner, les informer et les conseiller dans leurs pratiques quotidiennes. Les aider à régler leurs litiges avec des professionnels,
- Réaliser enquêtes, sondages, études comparatives de prix et de services,
- Représenter les consommateurs dans les différentes instances officielles qui les concernent,
- Défendre en justice l'intérêt général des consommateurs.

Vous pourrez prendre connaissance des lieux et horaires des permanences sur le site de l'association www.ufcquechoisir-morbihan.org, ou en téléphonant au 02 97 84 74 24 (entre 9h et 11h30 du lundi au samedi), ou par mél à contact@morbihan.ufcquechoisir.fr.

Agenda second semestre 2014

JUILLET

4	Ouverture de « l'Art dans les Chapelles » à Locmaria
6	Pardon de Saint-Jean
11	Repas de crêpes animé par des chanteurs et musiciens finlandais et bretons. 19h - salle polyvalente
13	Pardon « Notre-Dame de Lorette »
27	Pardon de Saint-Germain
28	Balade organisée par Pontivy-Communauté : « Histoire de bocage » 14h place de l'Église

AOÛT

3	Pardon du Clandy
7	« Rando du Pays Pourleth » 14h place de l'Église
9	Fêtes locales : concours de boules et palets.
10	Fêtes locales « Challenge du Roi Morvan »

SEPTEMBRE

6	Repas de la classe 4
14	Pardon de Locmaria
21	Fin de la 23 ^{ème} édition de « L'art dans les Chapelles »

OCTOBRE

3	Réunion mensuelle du Club des loisirs
5	Repas du CCAS des Ségliennais de + de 70 ans
12	Fest dei du Club des Loisirs
15	Goûter du Club des loisirs

NOVEMBRE

5	Réunion mensuelle du Club des loisirs
19	Repas du Club des loisirs
23	Repas « Solidarité Internationale » Salle polyvalente Silfiac

DÉCEMBRE

2	Réunion mensuelle du Club des loisirs
19	Arbre de Noël de l'école « Arc en Ciel »

Horaires mairie :

Lun : 8h30-12h / 13h30-18h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / 13h30-17h

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire

le samedi de 9h à 12h.

Tel : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr

Site web : www.seglien.fr

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

**Pharmacie de garde :
32.37**

Enfance maltraitée : 119

**S.O.S Femmes battues :
39.19**

**Centre anti-poison :
02.99.59.22.22**

**Drogue info-service :
0800 23.13.13**

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un évènement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.